

# COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE TIR

De la Sarthe

**Le Président**

Stéphane MORIZE

cdtcs@yahoo.fr



Le Mans, le 17 février 2021

Mesdames et Messieurs les Tireurs,

Comme vous tous, nous subissons la crise de la Covid, qui nous empêche de pratiquer notre sport dans de bonnes conditions.

Les activités dans la Sarthe ont pu reprendre partiellement (Dans le respect des règles édictées par le ministère) contrairement à certain autre département.

Les places sur les pas de tir étant limitées, un couvre-feu nous obligeant à arrêter plus tôt, les zones de convivialité étant fermées, l'ambiance dans les clubs devient délétaire, et les tireurs n'ont pas du tout la tête à la compétition.

Notre RGS, et les présidents des clubs organisateurs ont tout fait pour qu'une saison sportive soit organisée, mais entre les annulations flash, les reports, les problématiques de dates et de bénévoles, la motivation a totalement disparue.

Les conditions étant, à l'heure actuelle, trop sujettes à modification, nous ne voulons plus subir de tels désagréments.

C'est pourquoi le Comité départemental et les présidents des clubs organisateurs avons échangé et avons consentit à **annuler les compétitions de la saison 2020-2021.**

Si des compétitions devaient être organisées dans les départements limitrophes, le CD49 se propose d'accueillir les tireurs sarthois voulant participer aux différentes épreuves.

Nous sommes conscient qu'étant un organisme décentralisé de la Fédération Française de Tir, nous sommes dans l'obligation d'organiser les épreuves départementale. Nous prenons actes de notre décision et des sanctions pouvant en découler.

Prenez soin de vous,

**Stéphane MORIZE**  
Pdt CDTir 72

**Cosignataires :**

**Le Bureau du Cdtir72 :**

**Mme Cécile Vigneron,  
Mr Denis Lesellier,  
Mr Frédéric Cherrier,  
Mr Francis Bray,**

**RDA & gestion sportive :**

**Mr Claude Luneau,**

**Les Présidents de club :**

**STB72 : Edmond Dubreuil,  
STM : Lionel Chevrier,  
CTSM : Bruno Demany,  
ASTMS : Ludovic Jardin.**